

Projet associatif 2026-2030

Préambule

L'IFAC est une association nationale visant à promouvoir l'Art choral, c'est-à-dire le chant choral comme moyen d'expression artistique, de rencontre sociale et d'éducation musicale populaire. Nous accueillons toutes les personnes ou organisations qui contribuent à créer la richesse des pratiques chorales dans leur diversité d'esthétiques, de situations sociales et d'objectifs pédagogiques ou artistiques. Nous nous inscrivons dans l'héritage de ceux qui ont développé le chant choral en France ces dernières décennies : fédérations d'éducation populaire dans l'après-guerre, ministère de la Jeunesse et des sports puis de la Culture, Centre d'art polyphoniques devenus Missions-voix (dont beaucoup ont aujourd'hui disparu), écoles et conservatoires de musique représentant aujourd'hui un réseau de pratique et de formation très dense, filières voix et maîtrises, Éducation nationale avec différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle, fédérations et associations chorales amateurs, ensembles vocaux professionnels, Centres d'art vocal, compositrices et compositeurs, festivals, chercheurs...

La vocation de l'IFAC est d'être un lieu de rencontre, d'échange et d'expertise autour de la pratique chorale, permettant par le dialogue entre ses membres et la coopération avec les partenaires français et étrangers d'élaborer des actions de formation, de professionnalisation, de reconnaissance du métier de la direction de chœurs, de création et de rencontre avec des compositeurs, de recherche et d'étude des pratiques, de connaissance mutuelle des acteurs et de visibilité sociale du chant choral.

Ainsi, l'IFAC contribue aux politiques publiques portées par le ministère de la Culture, notamment en matière de démocratie culturelle, d'accès à la culture pour tous les publics et en particulier les plus vulnérables, et enfin d'ancrage territorial.

1. Cœur de métier, la direction : formation, transmission, reconnaissance du métier

1.1. Faire vivre au sein de l'IFAC des groupes métier représentant tous les aspects du chant choral

Les métiers du chant choral ont des spécificités qui ne sont pas abordées dans les formations pédagogiques ou professionnelles généralistes. Les personnes qui exercent ces métiers sont aussi souvent isolées de leurs pairs. Elles ont besoin d'échanger régulièrement, de se questionner ensemble et de faire évoluer leurs pratiques par l'interaction. (Précisons que la notion de « métier » recouvre l'exercice de compétences dans un domaine ou un contexte particulier, sans préjuger de la rémunération ou non de cet exercice).

L'IFAC, dans sa volonté de dialogue entre toutes les formes de pratique du chant choral, anime des groupes métiers. En 2026, les groupes existants sont :

- Professeurs de direction pour les enseignants et formateurs en direction de chœurs
- Regards sur... pour les responsables de chœurs d'enfants, de jeunes, de maîtrises ou de filières voix.

1.2. Organiser des rencontres professionnelles régulières

Les rencontres professionnelles permettent la découverte de nouveaux aspects du chant choral, dans sa technique, ses esthétiques, ses applications ou ses publics, sous la forme de journées *in situ* regroupant temps de formation et temps de partage.

1.3. Organiser des formations

L'étude « Les chœurs amateurs et leurs chef·fes en France » menée en 2023 (voir <https://choral.fr>) a clairement montré la nécessité de former beaucoup plus de chef·fes pour la relève de génération dans les chœurs amateurs, que ces chef·fes soient amateurs ou rémunérés. L'IFAC répond aux critères Qualiopi pour l'organisation de formations prises en charge par les employeurs.

Le sujet principal sera donc la direction de chœur, initiale, intermédiaire et avancée, les compétences complémentaires ainsi que les sujets annexes autour de la pratique du chant choral.

2. Autour du métier

2.1. Création et initiatives inspirantes

La création renouvelle notre répertoire et nous met en contact avec les compositrices et compositeurs de notre temps, qui reflètent une sensibilité ouverte sur le monde et nous connectent à la meilleure part des possibilités humaines, l'invention et l'imagination. L'IFAC soutient la création et poursuit sa politique de commande, de diffusion de création, d'ouverture à tous de la création de pièces nouvelles.

En particulier, l'IFAC accompagne des chœurs amateurs et favorise des initiatives inspirantes, vers les personnes en situation de handicap ou des rencontres intergénérationnelles, lors de leur première rencontre avec la création pour chœur.

2.2. Qualité relationnelle dans les chœurs

L'IFAC anime une commission de « prévention des violences dans le chant choral », qui a toute latitude pour se saisir des sujets et produire des documents, des recommandations et des formations. Outre le nécessaire rappel des lois existantes, le souci de développer les meilleures relations possibles entre toutes les personnes qui pratiquent (ou aident à pratiquer) le chant choral, et en particulier le respect dans les relations pédagogiques avec les mineurs.

3. Travail en partenariat et ancrage territorial

L'IFAC a pour politique, pour chacune de ses actions, de travailler le plus possible avec les partenaires concernés par le thème ou par leur ancrage dans les territoires. En particulier, l'IFAC poursuit la coordination du travail interassociatif qui a permis la réalisation de l'enquête en 2023, centré maintenant sur la construction de parcours de formation et la reconnaissance du métier de chef·fe de chœur par la certification.

S'appuyant sur ses nombreuses initiatives passées dans les territoires, l'IFAC souhaite développer des programmes, actions et initiatives au plus près des territoires, notamment ceux où la culture et en particulier les pratiques chorales sont toujours difficiles d'accès : territoires ruraux, péri-urbains ou banlieues.

4. Représentation et visibilité de l'IFAC

Toutes les personnes concernées par les enjeux que porte l'IFAC ne sont pas connues ou joignables. Nous sommes conscients que toutes celles qui pratiquent le chant choral n'ont pas une vocation militante associative. Cependant, la plupart de nos actions pourraient bénéficier à plus de personnes. Pour cela notre objectif est de faire plus connaître l'IFAC et ses actions, en particulier :

- d'accroître notre audience ;
- d'obtenir interviews et pages wikipédia ;
- d'avoir un plan de communication structuré utilisant les supports et réseaux appropriés à chaque génération et impliquant les bénévoles.